|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-14)Busan, 20 octobre- 7 novembre 2014** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **SÉANCE PLÉNIÈRE** | **Document 145-F** |
| **31 octobre 2014** |
| **Original: français** |
| procès-verbalDE LANEUVIèME séance plénière |
| Vendredi 24 octobre 2014 à 14 h 35 |
| **Président:** M. W. MIN (République de Corée) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sujets traités | Documents |
| 1 | Election du Vice-Secrétaire général : quatrième tour de scrutin | [99](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0099/en), [100](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0100/en), [102(Rév.1),](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0102/en) [105](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0105/en) |
| 2 | Election des Directeurs des Bureaux | [99](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0099/en), [100](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0100/en), [102(Rév.1),](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0102/en) [105](http://www.itu.int/md/S14-PP-C-0105/en) |
| 3 | Déclarations de politique générale (suite) |  |

**1 Election du Vice-Secrétaire général : quatrième tour de scrutin (Documents 99, 100, 102 (Rév.1), 105)**

1.1 La **déléguée de la Pologne,** rappelant que Mme Magdalena Gaj (Pologne) n’est plus en lice pour le poste de Vice-Secrétaire général, remercie la candidate ainsi que tous ceux qui l'ont encouragée pendant sa campagne. L'UIT doit être plus ouverte face aux défis qui se profilent et il convient de continuer de travailler en faveur des nouvelles générations, dont le jeune garçon des Emirats arabes unis, M. Adeeb Al Blooshi, qui s'est exprimé lors de la troisième séance plénière, est un symbole touchant.

1.2 Le **Président** rappelle que Malte a transféré ses pouvoirs aux Pays-Bas (Document 99), l'Islande au Danemark (Document 100) et la Guinée au Mali (Document 105). Le **Président de la Commission 2** dit que la situation concernant les transferts de pouvoirs n'a pas changé.

1.3 Le **Président** annonce que les délégués du Suriname, du Danemark, de la Fédération de Russie, du Cameroun et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui ont été désignés comme scrutateurs lors des tours de scrutin précédents, conserveront leur rôle. Un bulletin de vote a été remis à chaque délégation. Il est demandé aux délégations de déposer leur bulletin dans l'urne lorsqu'elles seront appelées à voter.

1.4 La **Secrétaire de la plénière** procède à l'appel des délégations ayant le droit de vote (Document 102(Rév.1)) et les invite à déposer leur bulletin dans les urnes prévues à cet effet.

1.5 Candidats au poste de Vice-Secrétaire général : M. M. Johnson (Royaume-Uni) et M. S. Taylor (Nigéria).

1.6 Résultats du vote :

− Nombre de bulletins déposés : 170

− Nombre de bulletins nuls : 0

− Abstentions : 2

− Nombre de délégations présentes et votant
(nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise) : 168

− Majorité requise : 85

− Nombre de voix obtenues :

 − M. S. Taylor : 64 voix

 − M. M. Johnson : 104 voix

1.7 **M. M. Johnson (Royaume-Uni) est élu Vice-Secrétaire général.**

1.8 Le **Vice-Secrétaire général élu** prononce une allocution dont le texte est disponible à l'adresse <http://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/statements/file/Pages/acceptance-johnson.aspx>

1.9 La **déléguée du Royaume-Uni**, après avoir félicité le Secrétariat de la manière exemplaire dont l'élection s'est déroulée, remercie tous ceux qui ont soutenu le candidat britannique, M. Johnson. Elle rend hommage à la grande qualité des autres candidats au poste de Vice-Secrétaire général; de telles candidatures sont encourageantes pour l'avenir de l'Union. Elle salue en particulier Mme Gaj (Pologne), qui inspirera d'autres femmes, et M. Taylor (Nigéria), dont la campagne dynamique et les idées visionnaires resteront dans les esprits. Elle félicite M. Johnson, qui a beaucoup fait pour promouvoir le renforcement des capacités, combler la fracture numérique et favoriser l'accessibilité, entre autres, et qui doit grandement son élection à son mérite personnel. Elle rend hommage au Secrétaire général sortant, auquel l'on doit tant, et se dit convaincue que les nouveaux Secrétaire général et Vice-Secrétaire général conduiront l'Union vers un avenir encore plus prospère, ouvert, libéral et brillant comme il convient pour la plus ancienne organisation du monde.

1.10 Le **Président** félicite M. Johnson pour son élection, qui est la juste reconnaissance de son excellent travail. Force est de constater que la qualité de sa candidature a barré la route à d'autres très bons candidats, parmi lesquels M. Taylor (Nigeria) dont le Président salue l'engagement pendant la campagne et la contribution aux travaux de l'UIT.

1.11 La **déléguée du Nigeria** félicite chaleureusement M. Johnson pour son élection au poste de Vice-Secrétaire général, au terme d'une procédure d'élection passionnante réunissant d'excellents candidats. Le Nigéria est fier du parcours de M. Taylor. La délégation nigériane s'engage à soutenir le Secrétaire général et le Vice-Secrétaire général élus et leur souhaite plein succès, soulignant que les TIC sont de plus en plus au cœur des stratégies de tous les Etats Membres.

1.12 Le **Secrétaire général** félicite chaleureusement M. Johnson, dont l’élection est une preuve de plus de la confiance des Etats Membres dans l'équipe de direction sortante. Il félicite la délégation du Royaume-Uni de la manière dont elle a soutenu son candidat. Rendant hommage aux autres candidats en lice, le Secrétaire général dit espérer que la nouvelle équipe dirigeante s'inspirera des idées novatrices mises en avant pendant la campagne et il remercie tous les candidats d'avoir permis une compétition équilibrée, transparente et professionnelle.

1.13 Le **Président** invite les délégations à présenter leurs félicitations à M. Johnson sur une base régionale pour des raisons de temps.

1.14 Les **délégués de la Suisse**, s'exprimant au nom de la CEPT, **du Bangladesh**, s'exprimant au nom de l'APT, **des Emirats arabes unis**, s’exprimant au nom du Groupe arabe, **du Zimbabwe**, s'exprimant au nom du Groupe africain, **du Canada**, s'exprimant au nom de la CITEL, et **du Kazakhstan**, s'exprimant au nom de la RCC, félicitent M. Johnson, auquel ils souhaitent plein succès, ainsi que l'administration du Royaume-Uni. Ils rendent hommage aussi aux autres candidats, également très compétents. Le **délégué du Kazakhstan**, au nom de son pays, félicite l'Administration de la Chine et M. Zhao pour l'élection de ce dernier au poste de Secrétaire général, et rend hommage à M. Touré pour le travail considérable qu'il a accompli dans le secteur des TIC.

1.15 Les **délégués de l'Algérie**, **de l'Inde**, **de la Turquie**, **du** **Guatemala** au nom de la COMTELCA, **d'Israël** et **du** **Liban** adressent aussi leurs sincères félicitations à M. Johnson et aux autres fonctionnaires élus.

1.16 Le **Vice-Secrétaire général** **élu** remercie tous ceux qui ont pris la parole, en particulier au nom des Régions, soulignant l'importance qu'il a toujours accordée aux Régions de l'UIT avec lesquelles il continuera de travailler.

1.17 Le **Président** propose de poursuivre avec l’élection des Directeurs des Bureaux.

**2 Election des Directeurs des Bureaux (Documents 99, 100, 102(Rév.1), 105)**

2.1 Le **Président de la Commission 2** dit qu'il n'y pas de changement concernant les transferts de pouvoirs par rapport au scrutin qui vient d’avoir lieu. Le **Président** rappelle que Malte a transféré ses pouvoirs aux Pays-Bas (Document 99), l'Islande au Danemark (Document 100) et la Guinée au Mali (Document 105).

2.2 Le **Président** annonce que les délégués du Suriname, de la Suisse, de la Fédération de Russie, du Cameroun et de Singapour ont été désignés comme scrutateurs. Trois bulletins de vote distincts ont été remis à chaque délégation. Il est demandé aux délégations de déposer leurs bulletins dans l'urne lorsqu'elles seront appelées à voter.

2.3 La **Secrétaire de la plénière** procède à l'appel des délégations ayant le droit de vote (Document 102(Rév.1)) et les invite à déposer leurs bulletins dans les urnes prévues à cet effet.

2.4 Candidat au poste de Directeur du Bureau des radiocommunications (BR) :
M. F. Rancy (France).

2.5 Résultats du vote :

− Nombre de bulletins déposés : 169

− Nombre de bulletins nuls : 0

− Abstentions : 3

− Nombre de délégations présentes et votant
(nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise) : 166

− Majorité requise : 84

− Nombre de voix obtenues :

 − M. F. Rancy 166 voix

2.6 **M. F. Rancy (France) est élu Directeur du Bureau des radiocommunications (BR).**

2.7 Candidat au poste de Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT) : M. B. Sanou (Burkina Faso).

2.8 Résultats du vote :

**−** Nombre de bulletins déposés : 169

− Nombre de bulletins nuls : 0

− Abstentions : 3

− Nombre de délégations présentes et votant
(nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise): 166

− Majorité requise : 84

− Nombre de voix obtenues :

 − M. B. Sanou : 166 voix

2.9 **M. B. Sanou (Burkina Faso) est élu Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT).**

2.10 Candidats au poste de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) : M. A. Çavuşoğlu (Turquie), M. B. Jamoussi (Tunisie) et M. C. Lee (République de Corée).

2.11 Résultats du vote :

− Nombre de bulletins déposés : 169

− Nombre de bulletins nuls : 0

− Abstentions : 0

− Nombre de délégations présentes et votant
(nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise): 169

− Majorité requise : 85

− Nombre de voix obtenues :

 − M. A. Çavuşoğlu : 32 voix

 − M. B. Jamoussi : 50 voix

 − M. C. Lee : 87 voix

2.12 **M. C. Lee (République de Corée) est élu Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB).**

2.13 Le **Directeur du BR,** sedisant très heureux de sa réélection au poste de Directeur du BR,prononce une allocution dont le texte est disponible à l’adresse <http://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/statements/file/Pages/acceptance-rancy.aspx>

2.14 Le **délégué de la France** félicite M. Rancy pour sa réélection, fruit de son bilan remarquable à la tête du BR, saluant en sa personne un grand professionnel, mais aussi un gentleman. Il adresse ses remerciements aux délégations qui l'ont soutenu et saisit l'occasion pour féliciter M. Zhao et M. Johnson pour leur élection.

2.15 **Le Directeur du BDT**, ému de la confiance qui lui a été renouvelée, prononce une allocution dont le texte est disponible à l’adresse <http://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/statements/file/Pages/acceptance-sanou.aspx>.

2.16 Le **délégué du Burkina Faso** exprime, au nom du Président, du Gouvernement et du peuple burkinabé, sa gratitude aux Etats qui ont reconduit M. Sanou au poste de Directeur du BDT. Il exprime en outre sa reconnaissance à l'Union africaine et à tous les amis que se sont mobilisés en faveur de sa candidature. Il est persuadé qu'en parfaite intelligence avec les autres membres de l'équipe M. Sanou saura développer des initiatives susceptibles de conduire le Secteur du développement des télécommunications à des niveaux élevés. Il félicite aussi les autres fonctionnaires élus.

2.17 **Le Directeur du TSB élu** prend place à la tribuneetprononce une allocution dont le texte est disponible à l’adresse <http://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/statements/file/Pages/acceptance-lee.aspx>

2.18 Le **délégué de la République de Corée** exprime sa gratitude aux délégations qui ont élu M. Lee au poste de Directeur du TSB. Depuis son adhésion à l'UIT en 1952, la République de Corée a enregistré une forte croissance dans le secteur des TIC grâce, notamment, à l'appui de l'UIT et de la communauté internationale. Avec l'élection de M. Lee au poste de Directeur du TSB, l'occasion est offerte à la République de Corée de mettre son expérience au service de la communauté internationale. L'orateur adresse en outre ses félicitations aux autres fonctionnaires qui ont été élus.

2.19 Le **Secrétaire général** adresse ses vives félicitations à M. Rancy et à M. Sanou pour leur brillante réélection et à M. Lee pour son élection, et salue leurs pays respectifs, la France, le Burkina Faso et la République de Corée. Il se dit très heureux de la confiance qui a été témoignée à l'équipe de direction sortante compte tenu aussi de l'élection de M. Zhao et de M. Johnson. Il rend hommage au travail remarquable effectué par cette équipe selon les principes qu'il avait mis en avant et dont les maîtres-mots étaient le travail d'équipe, le respect mutuel, la confiance mutuelle et la compétence. Sans nul doute M. Lee s'intègrera aisément dans la nouvelle équipe et la direction élue sera pleinement à la hauteur de sa tâche.

2.20 Le **Président** remercie M. Çavuşoğlu et M. Jamoussi, deux collègues très compétents, qui ont mené une campagne exemplaire.

2.21 Le **délégué de la Turquie** félicite les candidats élus ou réélus, M. Rancy, M. Sanou et M. Lee, et tous les candidats pour la qualité de leur campagne. Il remercie M. Çavuşoğlu de son engagement et rappelle que la Turquie, un des membres fondateurs de l'UIT, a toujours apporté son appui à l'Union.

2.22 Le **délégué de la Tunisie** félicite M. Lee et remercie les candidats présentés par la Tunisie et la Turquie de leur engagement. Il exprime l'attachement de son pays à l'UIT et son désir de continuer à œuvrer au sein du Conseil. Il adresse enfin ses félicitations aux Secrétaire général et au Vice-Secrétaire général élus.

2.23 Le **Président** donne la parole aux représentants des Régions pour qu'ils présentent leurs félicitations aux Directeurs des Bureaux.

2.24 Les **délégués du Liban** au nom des pays arabes, **de la** **Côte d'Ivoire** au nom des pays du Groupe africain, **de la Pologne** au nom de la CEPT, **des Etats-Unis** au nom de la Région des Amériques, **du Pakistan** au nom de l'APT et **de la Fédération de Russie** au nom de la RCC adressent leurs félicitations aux Directeurs des Bureaux réélus, M. Rancy (BR) et M. Sanou (BDT), et à M. Lee, le nouveau Directeur du TSB, et expriment leur confiance à l'égard de la nouvelle équipe de direction. Ils rendent hommage aux candidats non élus, qui ont participé à la compétition avec talent et générosité.

**3 Déclarations de politique générale (suite) [[1]](#footnote-1)**

3.1 Les orateurs suivants font une déclaration de politique générale :

− Mme Blanca GONZALEZ, Conseillère, Secrétariat d'Etat aux télécommunications et à la société de l'information (SETSI) (Espagne);

− M. Philipp METZGER, Directeur général de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) (Suisse);

− M. Embert CHARLES, Directeur général, Agence des télécommunications des Caraïbes orientales (ECTEL) (Sainte-Lucie);

− Mme Allyson MAYNARD-GIBSON, Procureur général et Ministre des Affaires juridiques (Bahamas).

**La séance est levée à 18 h.**

Le Secrétaire général: Le Président:

H. TOURÉ W. MIN

1. Les textes des déclarations de politique générale remis au secrétariat peuvent être consultés à l’adresse suivante: <http://www.itu.int/en/plenipotentiary/2014/statements/Pages/default.aspx> [↑](#footnote-ref-1)